

FORMATION PREPARATION A L'HABILITATION ELECTRIQUE H0V-B1(v)-B2(v)-BR-BC - Formation initiale 3 jours - Présentiel

Formation préalable à l'habilitation électrique s'appuyant sur les dispositions du Code du travail et, plus particulièrement, sur les articles R.4544-9 et R.4544-10, ainsi que sur les règles techniques contenues dans la norme NF-C18-510.



Référence: HE-H0V-B1V-B2V-BR-BC-FI-3J-P

Durée: 21h (3j) Modalité: Formation présentielle

Tarif: nous consulter

Délai d'accès : nous consulter

Effectif maximal: 10 participants







Profil des apprenant(e)s

- Intervention générale d'entretien et de dépannage sur un matériel électrique ou une partie d'installation de faible étendue
- Travaux sur les ouvrages et installations électriques
- Consignation d'un ouvrage ou d'une installation électrique
- Formation & handicap : contacter notre référent handicap PREVAT pour les modalités d'adaptation du parcours de formation



Prérequis

• Une connaissance élémentaire en électricité est vivement recommandée pour suivre cette formation





Objectifs pédagogiques

- Identifier les risques électriques sur ou à proximité d'une installation ou d'un ouvrage (armoire, local, sur un chantier ou en champ libre), savoir se déplacer et évoluer dans un environnement électrique
- Avoir un comportement adapté à la situation (risques)
- Rendre compte de l'opération réalisée auprès du bon interlocuteur
- Maîtriser la manipulation de matériel et outillage dans un environnement électrique
- Respecter les consignes de sécurité pour exécuter les travaux
- Identifier, vérifier et mettre en œuvre les équipements de protection collective (nappe isolante, écran, etc.)







- Préparer et diriger les travaux
- Rédiger/compléter les documents propres aux opérations
- Réaliser une analyse préalable à l'opération (consignation, intervention)
- Réaliser une consignation en une étape
- Réaliser une intervention BT générale avec nécessité de consignation et connexion/déconnexion
- Identifier, vérifier et mettre en œuvre les EPI

Contenu de la formation



- MODULE 2 Thèmes communs formation initiale:
 - o Effets du courant sur le corps humain : électrisation, électrocution, brûlure
 - o Ouvrage ou installations : domaines de tension, limites et reconnaissance des matériels
 - o Zones d'environnement et leurs limites
 - Habilitation: principe, symboles, limites et formalisation
 - o Analyse des risques et mise en œuvre des principes généraux de prévention
 - Surveillance des opérations
 - o Mise en sécurité d'un circuit : mise hors tension, VAT, consignation, mise hors de portée
 - o Equipements de protection collective : identifier, vérifier, utiliser
 - o Equipements de protection individuelle : identifier, vérifier, utiliser
 - o Equipements de travail utilisés (échelles, outils à main...) : risques et mise en œuvre
 - o Incendies et accidents sur ou près des ouvrages et installations électriques
 - o Evaluation du risque électrique



- Acteurs concernés par les travaux (rôle et fonction)
- o Habilitation indice 0 : limites, analyse des risques et mesures de prévention
- MODULE 8 Thèmes spécifiques B1, B1V, B2, B2V, B2V Essai, H1, H1V, H2, H2V, H2V Essai:
 - o Caractérisation des travaux et limites : hors tension, sous tension avec ou sans voisinage
 - o Chargé de consignation et chargé d'exploitation électrique : rôle, instructions, échange d'informations
 - Habilitation : symbole et limites
 - o Mesures de prévention à appliquer lors des travaux : éliminer le risque, organiser, délimiter, signaler, respecter et faire respecter
 - o Matériels électriques dans leur environnement : fonction, caractéristiques, identification
 - o Documents applicables lors de travaux : instructions de sécurité, attestation de consignation, attestation de première étape de consignation, autorisation de travail, avis de fin de travail...
 - o Equipements de travail utilisés : risque, vérification, identification, utilisation
 - Instructions de sécurité pour essais (pour attribut « Essai »)
- MODULE 9 Thèmes spécifiques BC:
 - o Fonction des matériels électriques : coupure, protection, séparation...
 - o Chargé d'exploitation électrique, chargé de travaux : rôle, instructions, échange d'informations
 - o Etapes et documents applicables lors d'une consignation : attestation de consignation en une ou deux étapes, avis de fin de travail...

























- MODULE 10 Thèmes spécifiques BR Intervention BT générale :
 - o Limites des habilitations BR et BS
 - o Fonction des matériels électriques : coupure, protection, commande, séparation
 - o Chargé d'exploitation électrique : rôle, instructions, échange (documents, informations), respect des consignes
 - o Equipements de travail utilisés : risque, vérification, identification, utilisation
 - o Documents applicables lors d'une intervention : autorisation de travail, instructions de sécurité...
 - Mesures de prévention à appliquer lors d'une intervention BT générale : éliminer le risque, organiser, délimiter, signaler, respecter et faire respecter
 - o Etapes et documents applicables lors d'une consignation pour son propre compte



Organisation de la formation



Equipe pédagogique

Intervenant(e) qualifié(e) dans la catégorie des habilitations correspondantes



Moyens pédagogiques et techniques

- Exposés théoriques / Etude de cas concrets / Quizz en salle / Mise à disposition mémo apprenant en ligne
- LOGISTIQUE : Venir avec ses EPI et son nécessaire de prise de note
- EN INTRA : mise à disposition d'une salle dédiée à la formation avec espace de projection
- EN INTRA : mise à disposition d'un espace et/ou matériel dédié(s) à la pratique et aux épreuves de test
- Avoir une bonne compréhension orale et écrite de la langue française (si besoin, interprète possible sur demande / devis)



Dispositif de suivi de l'exécution de d'évaluation des résultats de la formation

- Réussir épreuve théorique (QCM) & épreuve pratique en vue de la remise d'un titre d'habilitation par l'employeur selon le référentiel et les modalités d'évaluation de la Norme NF C 18-510
- L'employeur délivre, maintient ou renouvelle l'habilitation selon les modalités contenues dans les normes mentionnées à l'article R. 4544-3
- Feuille de présence / Formulaire individuel d'évaluation de fin de formation / Attestation de fin de formation
- Questions orales ou écrites / Mises en situation











